

ASSEMBLEE GENERALE DE l'Union Amicale des Maires du Calvados

9 novembre 2009

M. le Préfet de Basse-Normandie, Préfet du Calvados

Monsieur le Président de l'Union amicale des maires du Calvados, Monsieur le député-maire de Caen, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Madame le Président du Conseil général, Monsieur le Président du Conseil régional, Mesdames et Messieurs les maires et présidents d'EPCI, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, je suis particulièrement heureux de m'exprimer devant vous, même de manière très brève, et de me retrouver pour la seconde fois déjà avec vous tous ce matin, devant cette assemblée toujours aussi imposante.

L'année dernière, je venais tout juste d'arriver dans ce beau département, et je dois dire que tout au long de cette année, j'ai pu apprécier, plus sans doute que dans d'autres territoires, l'exceptionnelle qualité des relations entre les maires et tous les services de l'État, et en particulier la préfecture. Des relations de coopération, de compréhension, de confiance mutuelle, qui sont encore plus nécessaires pour affronter la situation difficile que nous traversons dans notre pays.

Je n'aborderai pas le projet de réforme des collectivités territoriales, M. Gérard Larcher, Président du Sénat, s'exprimera sur ce point. Je rappellerai simplement l'objectif du Président de la République tel qu'il l'a exprimé : réformer l'organisation territoriale avec résolution, mais également dans le respect intègre des communes, et avec leur adhésion.

Je souhaite très brièvement apporter quelques premières ébauches de réponses aux vœux que vous avez exprimé à l'occasion de cette assemblée générale.

Pour ce qui concerne le vœu sur les passeports biométriques, j'ai pris acte de vos préoccupations quant à l'implantation des communes accueillant des stations d'enregistrement et au montant des dotations accordées par l'État, qui est jugé très insuffisant. S'agissant de l'implantation géographique, rien n'est définitivement figé, et de nouvelles propositions pourraient être faites au ministère de l'Intérieur en cas de besoin. Je crois que ces besoins s'expriment, en effet.

Sur la question de l'indemnisation, le ministre a demandé à l'inspection générale de l'administration d'apprécier la nécessité de réévaluer cette dotation, qui est fixée en loi de finances, et le parlement s'exprimera très prochainement sur ce point.

S'agissant de la mise aux normes des équipements sportifs, que vous avez évoquée, je suis parfaitement conscient de leur incidence sur les finances locales. Je rappelle que l'arrêté ministériel du 27 mars 2007 impose désormais que ces normes soient « proportionnées aux exigences de l'exercice d'activités sportives réglementées et que des délais raisonnables soient accordés aux collectivités pour la mise en conformité des installations existantes. » L'application de cet arrêté avec bon sens et pragmatisme doit permettre d'améliorer les choses.

Le maintien des effectifs des maîtres nageurs sauveteurs des CRS est une préoccupation constante que partage évidemment l'État s'agissant de sécurité. Les maîtres nageurs affectés aux communes littorales du Calvados ont d'ailleurs diminué de manière très limitée, de quelques unités seulement en 2009. Je rappelle que Mme Alliot-Marie, alors ministre de l'Intérieur, avait indiqué à certains élus du département qu'elle souhaitait également rationaliser l'utilisation des forces mobiles et les recentrer sur leurs missions premières, ce qui est bien nécessaire aujourd'hui, comme on peut le constater. Pour 2010, Monsieur le président du SDIS a proposé de passer une convention avec les maires qui le souhaitent pour renforcer la surveillance. Je pense que pour 2010, la situation devrait être globalement satisfaisante.

J'ai par ailleurs bien noté les vœux des communes d'obtenir rapidement de la part des

services de l'État le « porter à connaissance » réglementaire lorsqu'elles procèdent à l'élaboration de leur plan local d'urbanisme. Nous allons nous employer à accélérer le processus et à résorber un certain retard, qui existe effectivement.

Comme d'habitude, Monsieur le Président, des réponses complètes sur les différents vœux seront publiées dans un recueil spécial et des réponses seront apportées aux maires sur les questions plus précises et particulières.

Je voudrais simplement dire un mot sur la mise en œuvre du plan de relance. M. Devedjian était là il y a quelques jours, et le plan de relance se déroule de manière satisfaisante grâce à la mobilisation de tous. Pour la région Basse-Normandie, 352 millions d'euros ont été injectés au bénéfice des acteurs : entreprises, particuliers ou collectivités.

S'agissant d'un point qui vous concerne plus directement, le remboursement anticipé par l'État des fonds de compensation de la TVA, vous avez été nombreux à souscrire un engagement : 377 conventions dans le département du Calvados. Le bilan que nous venons de faire ces jours-ci montre que 187 collectivités, c'est-à-dire exactement 50 % des conventions signées, ont dépassé 75 % de leur engagement. Devant M. Devedjian, le maire de Cabourg et le président syndicat mixte S.D.E.C. Énergie ont montré effectivement des résultats tout à fait remarquables.

Il est vrai que d'autres sont un peu en retard et doivent véritablement se mobiliser, même si M. Devedjian a indiqué que le gouvernement proposera dans le projet de loi de finances une disposition consistant à ce que les dépenses ayant fait l'objet d'un engagement caractérisé, par exemple un ordre de service, en 2009, soient prises en compte, quand bien même elles ne seraient pas effectivement mandatées en 2010 ; mais ceci ne doit pas modérer l'engagement à accélérer le processus pour les communes qui seraient plus en retard.

Je dirai quelques mots également sur un certain nombre de débats que nous sommes en train de lancer et qui vous intéressent, et certains plus particulièrement. Vous savez que le ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire vient d'annoncer à la fois une nouvelle génération des pôles d'excellence rurale, mais aussi la tenue d'assises des territoires ruraux. Dans le département du Calvados, j'ai d'ores et déjà adressé tout un questionnaire à plus de 1 500 personnes, dont évidemment l'ensemble des élus du département. Ce sera l'occasion pour vous de vous exprimer sur trois thèmes : le thème du développement des activités économiques et de la valorisation des atouts des territoires ; la vie quotidienne des populations dans les territoires ruraux ; ainsi que l'organisation et l'animation de ces territoires.

Nous avons décidé d'organiser une réunion de restitution de l'ensemble de ces contributions et de débat le 25 novembre prochain à l'École de management de Normandie, et vous y êtes naturellement conviés.

Nous allons également lancer ces jours-ci les Etats généraux de l'industrie et organiser, comme dans tous les départements de France, un débat sur l'identité nationale, qui se déroulera jusqu'en janvier 2010.

L'année 2010 sera également l'année de la mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale de l'État, voulue par le gouvernement dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Il s'agit d'apporter à tous les usagers, les particuliers, les entreprises, les associations, mais aussi bien sûr les collectivités locales, un service plus rapide, plus efficace, et au moindre coût.

Cette réforme se traduit essentiellement par le regroupement des services déconcentrés de l'État en quelques directions, aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional. Outre la préfecture et les sous-préfectures, dont je dirai un mot dans un instant, vos interlocuteurs de proximité seront donc des directions départementales rénovées, regroupées. La Direction des Territoires et de la Mer, qui aura en charge toutes les compétences tournées vers l'organisation de

l'espace terrestre et maritime, regroupera la Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, déjà regroupée cette année, mais aussi la Direction des Affaires Maritimes.

Deuxièmement, la Direction de la Protection des Populations traitera des questions de sécurité alimentaire, de veille sanitaire, de protection des consommateurs, et regroupera notamment la concurrence, la consommation et la Direction des services vétérinaires.

Troisièmement, la Direction départementale de la Cohésion Sociale regroupera également tous les services en charge des missions relevant de la cohésion sociale, mais aussi de la politique de la ville, de l'accès au logement et des politiques d'insertion.

Enfin, la Direction Départementale des Finances Publiques regroupera les services actuels de la trésorerie générale et des services fiscaux.

Un regroupement également extrêmement important se fera au niveau régional. Il restera huit directions au lieu des trente cinq existant actuellement, avec des changements majeurs : l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), qui a été confiée à M. Lancry, nommé en Conseil des ministres récemment, également la DREAL, qui regroupera les services régionaux de l'Équipement, de l'Agriculture et de la DRIRE, ou bien la D.I.R.E.C.C.T.E., qui regroupera l'ensemble des très nombreuses directions qui traitaient de l'emploi, du travail et des entreprises.

Il s'agit donc d'un chantier à la fois complexe et considérable que nous menons en place, en concertation avec les organisations syndicales et l'ensemble des personnels, parce qu'il s'agit véritablement de changements très importants.

La réforme des administrations territoriales concerne également les sous-préfectures. L'activité de guichet des sous-préfectures est évidemment amenée à s'effacer de manière progressive. Le contrôle de légalité va également être centralisé en préfecture pour des raisons d'efficacité et d'efficience.

Le Sous-Préfet, et je sais que c'est un point important pour vous, restera la véritable porte d'entrée de l'ensemble des services de l'État, qu'ils soient de niveau départemental ou régional. Plus encore sans doute qu'hier, il sera chargé de faire vivre l'interministérialité de proximité, d'accompagner la vie économique et sociale de l'arrondissement, de veiller à ce que la sécurité soit préservée, de répondre à votre demande accrue de conseils, et de soutenir et d'accompagner les projets locaux.

Tournée vers l'ingénierie, la sous-préfecture deviendra une véritable administration de mission accompagnant les projets de développement au plus près de chaque territoire.

Mesdames et Messieurs les élus, dans les périodes de crise comme celle que nous connaissons actuellement, nos concitoyens attendent encore plus de l'État et des collectivités territoriales. Notre collaboration active est plus que jamais nécessaire, et seule notre réactivité et la conjugaison de nos efforts permettront d'accélérer la sortie de crise et le retour de l'espérance pour beaucoup d'habitants de ce département. Vous pouvez compter sur mon total engagement et ma détermination et celle de tous les services de l'État, à vos côtés dans cet objectif.

Je vous remercie.